



Jacques Métrailler et Jean-Pierre Morand, directeur et président du CCF. LE NOUVELLISTE

240 millions sont engagés pour soutenir le tourisme

PAR JEAN-YVES.GABBUD@LENOUVELLISTE.CH

ÉCONOMIE Les montants des aides étatiques décernées au tourisme valaisan dépassent les 240 millions de francs, a indiqué lundi le Centre de cautionnement et de financement (CCF), le bras financier de la promotion économique valaisanne, lors de la présentation de son rapport annuel. Ces soutiens proviennent de deux sources différentes, le nouveau fonds cantonal pour le tourisme et la politique régionale (NPR) financée conjointement par le canton et la Confédération.

Onze sociétés de remontées mécaniques et quatorze établissements hôteliers bénéficient du fonds du tourisme et du cautionnement touristique provenant de l'Etat du Valais. En deux ans, ces vingt-cinq sociétés ont obtenu un soutien s'élevant à 34 millions de francs, dont 24,3 millions sous la forme de cautionnement, le solde étant constitué par des prêts.

La liste des sociétés aidées par ce biais figure dans le rapport

annuel du CCF. Parmi les remontées mécaniques, il y a Crans-Montana-Aminona, Vercorin, Mont-Noble, le funiculaire de Saint-Luc-Chandolin et les sociétés du Saastal, Aletsch, Belalp et Saas-Grund. Il y a aussi des entreprises touristiques majeures, comme le groupe hôtelier de la bourgeoisie de Zermatt, le Matterhorn Group.

Des aides cumulatives

La majeure partie du soutien au tourisme passe par un autre biais, plus ancien malgré son nom que le fonds cantonal du tourisme, celui de la NPR (la nouvelle politique régionale entrée en vigueur en 2008) alimentée à la fois par la Confédération et le canton. Actuellement, trente-quatre sociétés de remontées mécaniques bénéficient de ce coup de pouce à hauteur de 125 millions, alors que septante-neuf hôtels ont obtenu 80,3 millions, sous la forme de prêts sans intérêt.

Les aides accordées par les différents outils de soutien peuvent

Un montant historique

Le monde touristique n'est que l'un des secteurs bénéficiant du soutien du Centre de cautionnement et de financement (CCF). 450 sociétés ont des engagements envers ce dernier ou ses partenaires pour un total de 107 millions de francs, un montant historique. «Les sociétés soutenues par CCF représentent plus de 1100 emplois», note Jean-Pierre Morand, président du CCF.

se cumuler. «Le CCF cherche la meilleure recette pour les remontées mécaniques qui sollicitent un soutien», note Jacques Métrailler, directeur du CCF. En fonction des caractéristiques de la société et de ses besoins, elle peut être orientée vers un prêt sans intérêt du NPR et/ou une aide provenant du fonds cantonal du tourisme.